

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS+



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du mercredi 1^{er} juillet 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE





DEUX MAISONS ET DEUX HANGARS EN FEU EN QUELQUES HEURES !

Entre lundi soir et mardi soir, les pompiers de la zone Hainaut-Centre n'ont pas chômé. Rien que dans la région du Centre, ils ont eu à éteindre quatre incendies dont trois au Roex. En effet, deux habitations et deux hangars ont pris feu. Une famille a ainsi vu sa maison ravagée par les flammes...



JOHANNE TINCK

En quelques heures, la région du Centre a été le théâtre de quatre incendies. Le dernier s'est déclaré ce mardi après-midi, rue d'Houdeng au Roex, sur le site de la ferme située au n°204.

Un hangar de ferme y a été la proie des flammes. Les fumées noires étaient visibles à plusieurs centaines de mètres, notamment depuis

l'autoroute. La Ville demandait d'ailleurs à la population impactée par les fumées de fermer portes et fenêtres et d'éviter de rester à l'extérieur.

Plusieurs machines agricoles ainsi qu'un important stock de foin ont été touchés. Au total, près de 60 m³ de foin seraient concernés. Les services de secours précisent néanmoins qu'aucune trace d'amiante n'a été détectée.

Le premier sinistre s'était quant à lui déclaré ce lundi vers 19h40 au n°7 de la rue d'Henripoint à Braine-Le Comte.

UN AUTRE HANGAR DE FERME...

Cet incendie a été à l'origine du dégagement d'épaisses fumées noires. Il faut préciser qu'il touchait également un hangar de ferme. Des précautions particulières ont été prises car la présence de bonbonnes de gaz représentait un certain danger. Se trouvaient également dans ce hangar : du bois, des machines agricoles, de l'huile, de l'engrais...

Quelques heures plus tard, aux alentours de 0h30, le feu a pris dans une habitation située au n° 135 de la chaussée de Soignies. Les pompiers de la caserne de La Louvière sont rapidement intervenus sur place. À leur arrivée, l'habitation était toutefois déjà entièrement embrasée. Malgré



Le feu à la Chaussée de Soignies. © Nathan Waroquier

leurs efforts, ils n'ont pas pu empêcher le sinistre de ravager complètement le bâtiment. Les occupants, un couple et des enfants nés en 2018, 2020, 2023 et 2025 étaient sortis de la maison lors de l'arrivée des services de secours. Ils auraient été alertés par le détecteur de fumée. Selon nos informations, aucun d'eux n'a été blessé.

LA FAMILLE RELOGÉE CHEZ DES PROCHES

Une équipe de la zone de police Haute Senne était également présente afin de sécuriser l'intervention des services de secours. Elle a

bloqué la route à la circulation.

L'habitation a été entièrement détruite. L'origine exacte de l'incendie n'était pas encore connue au moment d'écrire ces lignes. D'après la police de la Haute Senne, la famille a pu être relogée chez des proches. Il faudra toutefois trouver une solution à long terme.

Enfin, d'après la police de la Haute Senne, un incendie s'est également déclaré ce mardi matin vers 6h 45 dans une habitation située au n°87 de la chaussée du Roex. Il s'agissait plus précisément d'une reprise de feu... ■



L'incendie dans le hangar de ferme au n°204 de la rue d'Houdeng. © DC

Mauvaise nouvelle pour les supporters de la RAAL : la Ville taxera chaque billet d'entrée

La Ville de La Louvière a décidé d'activer une taxe de deux euros sur chaque billet des matches à domicile de la RAAL, somme destinée à couvrir les coûts du dispositif policier lors des rencontres. La mesure a été soumise ce mardi au conseil communal. Le groupe LEA et le PTB ont voté contre.



JOHANNE TINCK

Les supporters de la RAAL devront à l'avenir s'acquitter d'une taxe communale de deux euros sur chaque billet acheté pour assister à un match à domicile. La mesure a été soumise au vote du conseil de La Louvière ce mardi soir. Cette taxe permettra à la Ville de financer les coûts liés au déploiement policier lors des rencontres du club de Division 1.

plan Oxygène, la majorité communale a décidé d'activer ce mécanisme.

Le montant de la taxe s'élèvera à 2€ par billet d'entrée. Selon Olivier Destrebecq, cette décision répond avant tout à un souci d'équité. « Nous estimons qu'il est plus juste que ce soit les personnes qui assistent aux rencontres qui participent à ces frais, plutôt que l'ensemble des Louviérois. Ceux-ci n'ont pas à payer pour les matches », résume l'échevin. Jusqu'à présent, les coûts liés au dispositif policier étaient supportés par le budget commu-



Olivier Destrebecq qualifie cette taxe d'équitable. © Belga et DC



contre ce point lors du conseil communal. Pour l'opposition, plusieurs éléments plaident contre cette taxation. Xavier Papier rap-

munal estime que la Ville ne tient pas compte des retombées sur le commerce et les sociétés de la région. En outre, Xavier Papier ajoute que la RAAL est le moteur de formation sportive des jeunes. « Cette rede-

matière », souligne-t-il. Le débat était donc animé ce mardi soir. La majorité a défendu une mesure qu'elle présente comme un outil d'équité budgétaire permettant de faire contribuer les spectateurs aux frais de sé-

« Jusqu'ici, la Ville prenait en charge les factures liées à l'encadrement des matches de football »

Olivier Destrebecq
ÉCHEVIN DES FINANCES

Selon l'échevin des Finances, Olivier Destrebecq (MR), il ne s'agit pas de la création d'une nouvelle taxe. Celle-ci est déjà prévue puisque la RAAL est un club pour lequel un plan police est établi lors des rencontres à domicile. La Louvière n'avait toutefois jamais appliqué cette possibilité.

« LES AUTRES LOUVIÉROIS N'ONT PAS À PAYER »

« Cette taxe existait déjà, mais elle n'était pas appliquée. Jusqu'ici, c'était la Ville qui prenait en charge les factures liées à l'encadrement des matches de football et au déploiement de la police », explique l'échevin. Désormais, dans le cadre du

nal. Avec cette taxe, la Ville souhaite éviter que l'ensemble des citoyens finance les dépenses générées par les matches de football.

« LE CLUB FAIT RAYONNER LA VILLE »

Des estimations ont été réalisées par les services communaux. D'après l'échevin des Finances, les recettes générées par cette taxe lors d'un match « classique » devraient permettre de couvrir les factures liées au dispositif policier déployé à cette occasion.

L'échevin libéral précise également que la RAAL a déjà intégré cette taxe dans ses nouveaux tarifs. Son entrée en vigueur ne modifiera donc pas les prix annoncés par le club.

La mesure ne fait toutefois pas l'unanimité. Xavier Papier, conseiller communal du groupe LEA, et les élus de son groupe ont voté

Selon l'échevin libéral, la RAAL a déjà intégré cette taxe dans ses nouveaux tarifs

pelle d'abord que le stade de la RAAL a été construit grâce à des fonds privés. Il souligne également que le club contribue au rayonnement de La Louvière en véhiculant une image positive de la ville et en créant une dynamique rassembleuse autour du football. Le conseiller com-

vance de 200.000 € par an viendra grever les moyens du club en la

curité qu'ils génèrent, tandis que le groupe LEA, par la voix du conseiller Loris Resinelli estime qu'une telle taxe n'est pas justifiée au regard de l'apport du club à la ville. Non également pour le PTB qui déplore que la charge soit répercutée sur les amateurs de football parmi lesquels figurent des familles. ■



Xavier Papier (LEA) s'oppose à cette nouvelle taxe. © DC

ZONE DE POLICE DE LA LOUVIÈRE

PRÈS DE 12.300 INTERVENTIONS DE LA POLICE EN 2025, SOIT **53 PV PAR JOUR**

Hausse des vols, baisse des accidents, effectifs quasi stables, nouvelles technologies... La zone de police de La Louvière estime que « les phénomènes criminels majeurs restent globalement maîtrisés », malgré plusieurs défis dont les SAC de plus en plus nécessaires.

ARNAUD DUJARDIN

A la tête de la zone de police de La Louvière depuis neuf ans et demi, le commissaire divisionnaire Eddy Mailliet a présenté le rapport d'activité 2025. Un exercice qui se veut globalement positif: « Les phénomènes criminels majeurs restent maîtrisés, malgré une hausse des vols

zone de police a investi dans ses infrastructures avec notamment notre nouveau commissariat qui a englobé la gare du centre-ville, lui évitant ainsi de devenir un chancre. Nous avons également investi dans les moyens technologiques avec un nombre de caméras doublé, des drones, des bodycams... permettant à nos agents de fournir un travail de

membres du personnel administratif, soit 58 % d'hommes et 42 % de femmes. Son budget atteint 31 millions d'euros, dont 19 en dotations communales.

En matière d'équipement, la police dispose de 65 véhicules, de 11 radars fixes, 53 radars préventifs, un radar mobile, un radar feu, un ANPR mobile ainsi que d'une centaine de ca-



Eddy Mailliet, chef de zone, a présenté le bilan 2025. © David Claes

jective » diminue entre 2019 et 2025. Les faits les plus fréquents restent les troubles à la

(4675 infractions) pour les Li-dar. Enfin, 4.802 sanctions ad-

constatés en 2025, après une baisse observée ces dernières années. La plupart de nos objectifs sont atteints et le nombre de plaintes à l'encontre de nos services reste limité en regard du volume considérable d'interventions », résume le chef de zone. Il souligne également les « résultats particulièrement remarquables » obtenus par le service Enquête et Recherche (SER), la section Stups et le bureau d'investigation. Ce travail de concert a notamment permis une saisie record en 2025 de 148.000 euros, dont 35 kg de marijuana, d'autres stupéfiants, des armes et des véhicules.

Pour Jacques Gobert (PS), bourgmestre de La Louvière, ce rapport met aussi en avant les investissements réalisés ces derniers mois. « Notre

qualité. »

DES EFFECTIFS PRESQUE AU COMPLET

Le recrutement reste un défi : « C'est un combat permanent. Aujourd'hui, il faut attendre de 16 à 18 mois entre le recrutement d'un jeune candidat et son arrivée en tant que policier. Mais on se rapproche des 100 % d'effectifs avec 40 arrivées contre 20 départs en 2025 », indique Eddy Maillet. La zone compte désormais 238 policiers opérationnels et 77

méras mobiles. En 2025, les policiers sont intervenus à 12.288 reprises. Ils ont procédé à 702 arrestations administratives et 733 judiciaires. Près de 20.000 procès-verbaux ont également été dressés, soit 53 par jour. « 90 % de nos interventions se font en moins de 20 minutes », précise Eddy Maillet.

ASSUMER LES BRACELETS ÉLECTRONIQUES

Il pointe toutefois une nouvelle charge de travail : « Nous devons assumer un nombre croissant de détenus sous surveillance électronique ou en libération conditionnelle. Rien qu'en 2025, 600 PV de non-respect de ces conditions ont été dressés. »

La proximité reste également une priorité avec 1.300 heures de patrouilles pédestres, 315 heures de patrouilles à vélo et 27 gestionnaires de quartier répartis sur quatre sites. L'unité de proximité (UPP) a, de son côté, assuré quelque 5.000 heures de présence dans les quartiers, réalisé 307 missions et effectué près de 1.000 passages.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Si le sentiment d'insécurité progresse à La Louvière, Eddy Maillet insiste sur le fait que « l'insécurité ob-

tranquillité publique, les vols dans ou sur véhicule et les vols par ruse. À l'inverse, les troubles de voisinage, les dégradations et actes de vandalisme, les violences intrafamiliales (-14 %) ainsi que les vols à l'étalage sont en recul. Les infractions liées aux stupéfiants restent, elles, relativement stables, mais dépendent évidemment de l'activité policière en la matière.

La sécurité routière demeure une autre priorité. « L'objectif de nos radars est de maîtriser la vitesse des véhicules et de diminuer les accidents. » Entre 2024 et 2025, le nombre d'accidents a ainsi diminué de 20 %. Les piétons et les utilisateurs de trottinettes restent

« L'objectif de nos radars est de maîtriser la vitesse des véhicules et de diminuer les accidents »

Eddy Maillet, chef de zone

toutefois les usagers les plus touchés. Entre 2021 et 2025, le nombre de véhicules contrôlés par des radars fixes sur la zone est passé de 5 à 13 millions (10.495 infractions en 2025) et de 99.000 à 157.000 (4464 infractions) pour les radars mobiles. Comptez une hausse de 378.000 à près de 2 millions

»

« Avec les SAC, les bourgmestres doivent jouer de plus en plus au shérif »

Jacques Gobert, bourgmestre

ministérielles communales (SAC) ont été dressées en 2025, dont 4.083 concernent l'arrêt et le stationnement.

Les communes sont amenées à jouer un rôle accru : « Le champ administratif communal doit s'étendre face au classement souvent vertical de la justice, faute de moyens. Les bourgmestres doivent de plus en plus jouer au shérif pour éviter que l'impunité soit totale », regrette Jacques Gobert. Ce dernier doit d'ailleurs parfois prendre un arrêté, notamment en matière d'interdiction temporaire renouvelable deux fois un mois pour éloigner notamment des auteurs de troubles. « Ce genre de comportement en centre-ville pour des cris, des troubles, des bagarres, souvent exempt de plaintes et donc de poursuites, augmentent évidemment le sentiment d'insécurité », rajoute Eddy Maillet.

Enfin, le service de médiation de la Ville a, de son côté, traité 890 dossiers en 2025. Parmi eux, 350 contrevenants ont accepté une médiation et 290 dossiers se sont soldés par une médiation réussie. ■



Le bourgmestre a le pouvoir de prendre des arrêtés. © David Claes

Braine-le-Comte acquiert 10 nouvelles caméras

La majorité poursuit son projet d'installer 50 caméras de surveillance d'ici 2030. Une deuxième phase, avec 10 caméras a été approuvée en conseil communal ce lundi soir. Pour Écolo, leur efficacité contre les incivilités reste encore à démontrer.

CEDRIC LOBELLE

Le réseau de caméras de surveillance continuera de s'étendre à Braine-le-Comte. Ce lundi 30 juin, le conseil communal a validé une deuxième phase du vaste projet lancé par la majorité BRAINE-Ensemble, qui ambitionne d'installer progressivement 50 caméras supplémentaires sur le territoire communal d'ici 2030. L'objectif affiché est de renforcer la sécurité, lutter contre les incivilités et les dépôts clandestins, tout en apportant un appui aux enquêtes de police. Seul le groupe Écolo s'est opposé au projet. Neuf caméras ont déjà été installées fin 2025, début 2026.

DIX NOUVELLES CAMÉRAS À INSTALLER

Cette nouvelle étape prévoit l'installation de 10 caméras au total : rue Frères Dulait, au rond-point mais aussi derrière les appartements « Terrasses de Braine », rue Pluchart, rue des États-Unis (2



Maxime Daye a dévoilé les emplacements de ces dispositifs © News/D.R.



caméras), avenue de la Housière face à la bulle à vêtements, rue Saint-Géry, à la Cité Rey (2 caméras) ainsi que rue Latérale. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un budget extraordinaire de 100.000 euros en 2026.

Le bourgmestre Maxime Daye (BRAINE), en charge de la sécurité, a rappelé que le choix des implantations résultait d'un travail mené avec la zone de police Haute Senne, les agents constatateurs, le groupe de travail « caméras », ainsi que les services informatique et tra-

voux de la Ville.

Il a également voulu rassurer quant au respect de la vie privée. « Les caméras sont toujours placées sur le domaine public ou sur du domaine privé avec une convention. Même lorsqu'elles sont proches d'habitations, les façades sont automatiquement floutées. Ça filme uniquement la voie publique. »

22 INFRACTIONS DONT 16 VERBALISÉES

Maxime Daye a présenté un premier bilan portant sur les cinq premiers mois de 2026.

Les agents constatateurs ont constaté 17 heures au visionnage des images enregistrées. « Ce travail a permis de relever 22 infractions, dont 16 ont déjà été verbalisées ou sont en cours de verbalisation soit un taux de poursuite de 73 %. Mettre des caméras, c'est bien, mais est-ce que c'est utile ? Voici une réponse. »

ÉCOLO : « CELA NE PAS RÉSOUT PAS LE PROBLÈME »

Il a également rappelé que les images ne sont jamais visionnées en permanence. « Elles ne sont consultées qu'à la suite d'une plainte ou d'un signalement, par des agents assermentés. » Au nom du PS, la conseillère Angélique Maucq a annoncé le soutien de son groupe tout en s'interrogeant sur les moyens humains nécessaires pour exploiter, à terme, les 50 caméras annoncées. S'appuyant sur l'avis du chef de corps, qui qualifie l'intérêt policier du dispositif de « ponctuel et subsidiaire », elle a demandé si les quatre

agents constatateurs seraient suffisants pour traiter les images et a plaidé pour des bilans réguliers afin d'en mesurer l'efficacité.

Le seul groupe à maintenir son opposition est Écolo. « Ce n'est pas parce qu'on a constaté ces infractions qu'on a résolu le problème » a souligné le conseiller Bastien Gonzales Vanhespen. « Nous, on sera vraiment rassuré le jour où on verra qu'il y a moins de dépôts clandestins. » Selon lui, Les auteurs risquent simplement de déplacer leurs déchets ailleurs plutôt que de modifier leur comportement. Le bourgmestre lui a rétorqué que les infractions constatées concernaient principalement des dépôts clandestins et que certains contrevenants étaient même des habitués. « On a des récidives à trois fois et donc ce sont des amendes de 1.500 euros qui sont payées », a-t-il expliqué. « Cela leur coûterait vachement moins cher d'acheter des sacs blancs », a-t-il encore ironisé. ■

Stationnement, circulation, vitesse, chantiers... Du changement à Seneffe

Le conseil communal de Seneffe a adopté quelques changements de circulation et de stationnement dans plusieurs rues de l'entité. L'échevin de la Mobilité et des Travaux Nicolas Dujardin (LB) a également fait le point sur les chantiers en cours, de la restauration de l'église à de nouveaux aménagements de mobilité.

Plusieurs adaptations en matière de circulation et de stationnement vont prochainement entrer en vigueur dans différentes rues de Seneffe. À Arquennes, rue de l'Équipée, le stationnement sera interdit du côté pair, le long du numéro 32. Cette décision fait suite à l'octroi d'un permis unique pour l'exploitation d'un commerce de véhicules et de pièces détachées. L'objectif est d'éviter le stationnement sauvage susceptible de gêner la visibilité des automobilistes quittant la rue des Carrières.



Travaux aux abords de la ligne 141 du RAVel © D.R.

À Seneffe, la rue de la Marlette sera quant à elle désormais réservée à la circulation locale à partir de la Capitainerie. La commune entend ainsi limiter le trafic de transit qui emprunte régulièrement cette voirie lorsque la RN59 est saturée, alors que celle-ci n'est pas adaptée à un tel flux. À Feluy, un nouvel espace de stationnement sera par contre aménagé rue de Saint-Ethon. Une bande de stationnement d'au moins deux mètres de largeur sera créée entre les numéros 64 et 68 afin de répondre aux difficultés rencontrées par les riverains, notamment à proximité du numéro 60.

LE FLEURISSEMENT SE POURSUIT

Autre changement à Arquennes: le stationnement partiellement aménagé sur le trottoir et la chaussée entre les numéros 31 et 35 de la rue de Chèvremont sera supprimé afin de rendre le passage aux piétons plus sûr. Enfin, la vitesse sera réduite à l'approche du carrefour entre la rue Saint-Antoine et la rue de Saint-Georges à Feluy afin d'amé-

liorer la sécurité à cet endroit.

Parallèlement, plusieurs chantiers progressent dans l'entité. « Les échafaudages sont désormais installés autour des tours de l'église de Seneffe.

Les travaux de restauration débuteront après le congé du bâtiment et s'étaleront sur plusieurs mois », commente l'échevin, « À Feluy-Arquennes, la construction de l'abri vélo qui accueillera un distributeur Bancontact face à la Poste en bordure de RAVel de la ligne 141 a, de son côté, débuté. »

Les travaux de réalisation d'un trottoir traversant à l'entrée du site du FC Snef sont également en cours. Cet aménagement doit sécuriser la traversée des piétons tout en obligeant les automobilistes à ralentir. Enfin, le fleurissement de la commune se poursuit avec l'installation de colonnes fleuries sur plusieurs places. « Celles-ci égayeront nos places. Mais le défi est aussi de lutter contre la chaleur », conclut Nicolas Dujardin. ■

« Soignies Les Bains » sera de retour dès ce vendredi !

La nouvelle édition de Soignies Les Bains débute ce vendredi 3 juillet à l'étang communal de la Cafenièrre. Pendant dix jours, le site accueillera des animations, des concerts, une guinguette et des activités nautiques.

Soignies Les Bains ouvrira ses portes ce vendredi 3 juillet à l'étang communal de la Cafenièrre. L'événement se déroulera jusqu'au dimanche 12 juillet et proposera pendant dix jours une série d'animations, de concerts, d'activités nautiques et un espace guinguette. L'ouverture officielle est programmée vendredi à 17 heures. La soirée se poursuivra avec un concert du groupe Poulycroc à 20 heures, avant un DJ Set jusqu'à minuit. Tout au long de l'événement, la guinguette sera accessible selon des horaires variables. Elle ouvrira de 12 à 22 heures, du lundi au mercredi, de 12 heures à minuit les jeudis et vendredis, de 9 heures à minuit le samedi et de 9 à 22 heures le dimanche. Les activités nautiques seront quant à elles proposées chaque jour de 12 à 20 heures. Parmi les rendez-vous annoncés figure également une



A l'étang communal de la Cafenièrre.

© Ville de Soignies

grande brocante organisée le samedi 4 juillet, de 8 à 17 heures. Les visiteurs sont invités à privilégier le parking gratuit du CHR Haute Senne afin de limiter les nuisances pour le voisinage. Un espace de stationnement pour vélos est également prévu à l'entrée du site. Le règlement prévoit notamment que les enfants de moins de 12 ans soient accompagnés sur le site, que la baignade reste interdite et que les activités nautiques se déroulent sous la surveillance du personnel communal. Les pédalos sont accessibles à partir de 3 ans, avec accompagnement obligatoire d'un adulte pour les enfants de 3 à 12 ans. ■

À noter : pour plus d'informations, rendez-vous sur soignieslesbains.be.

Voici pourquoi vos semaines de travail pourraient parfois dépasser les 38 heures

Des journées de travail de 12 h et des semaines de 50 h, cela pourrait voir le jour. Un avant-projet de loi du ministre de l'Emploi prévoit une gestion du temps de travail plus flexible.

DIDIER SWYSEN

L'annualisation du temps de travail, qu'est-ce qui peut bien se cacher derrière cette dénomination technique ? La possibilité de ce que l'on pourrait appeler des « horaires accordéons » sur une année.

Imaginez que votre patron vous demande de travailler plus que vos 38 heures hebdomadaires, imaginons 48 ou 50 heures par semaine, parce qu'en juin, il y a un pic d'activité dans votre secteur. En contrepartie, lorsque l'activité baisse sensiblement, en septembre, par exemple, il vous autoriserait à ne prester que 26 ou 28 heures sur la semaine. Votre horaire annuel n'en pâtirait donc pas et la durée maximale du temps de travail serait respectée.

JOURNÉE DE TRAVAIL DE 12 HEURES ?

Cette adaptation est sur la table du gouvernement. C'est l'un des nombreux dossiers déposés par le ministre de l'Emploi, David Clarinval (MR), dans le cadre de la ré-

forme du marché du travail. Si le patron y trouve son compte, puisqu'il peut adapter les horaires à ses pics d'activité, on peut imaginer que ça pourrait aussi convenir à

Les syndicats craignent pour les heures supplémentaires et Vooruit redoute une atteinte au pouvoir d'achat

certaines travailleurs : cela peut être une manière de mieux concilier la vie professionnelle avec la vie privée, par exemple pour les parents qui ont des enfants en garde alternée.

Dans le texte déposé par le ministre, l'annualisation est prévue pour les contrats à temps plein et à temps partiel, dans le privé et le public. Un accord écrit entre l'employeur et le travailleur suffirait. Dans certains cas, la limite pourrait être portée à 60 heures par semaine.

Voici un dossier qui peut faire l'unanimité ? Absolument



Adapter ses horaires aux pics d'activité ? Et pourquoi pas ? © Photo News

pas ! Les syndicats froncent les sourcils. Il s'agit tout d'abord d'accords individuels, là où ils préfèrent des accords collectifs. Mais il y a plus grave, selon eux : on enverrait ainsi à la trappe les heures supplémentaires.

Dans l'exemple que l'on vous a donné, le salarié touche son salaire normal les mois où il travaille plus comme ceux où il travaille moins. On ne parle donc plus d'heures supplémentaires. La FGTB a calculé que pour un salarié à temps plein gagnant 20 € de l'heure

qui preste dix heures supplémentaires par mois pendant six mois chaque année, la perte pourrait atteindre

Au cabinet du ministre Clarinval, on ne comprend pas l'opposition à un projet qu'aucun travailleur ne serait obligé d'accepter

1.500 € net par an et l'impact serait encore plus grave pour les travailleurs à temps par-

tiel. Ils ont l'oreille de Vooruit qui bloque actuellement le projet du ministre libéral. Au cabinet de David Clarinval, on ne comprend pas pourquoi, vu que l'accord serait individuel et n'engagerait donc pas ceux qui ne le souhaiteraient pas : « Si quelqu'un a peur pour ses heures supplémentaires, c'est simple, il ne le fait pas ». On y insiste aussi sur des garde-fous comme l'obligation d'informer les travailleurs au moins une semaine à l'avance.

BOYCOTT DES PRODUITS ISRAËLIENS

En attendant, et c'est loin d'être une première dans le gouvernement de Bart De Wever, le dossier est bloqué et, en contrepartie, le MR bloque un accord sur le boycott des produits israéliens issus des colonies. Affaire à suivre au prochain « kern » entre le Premier ministre et ses principaux ministres, même s'il se dit que les socialistes flamands de Vooruit pourraient utiliser ce dossier comme monnaie d'échange dans les négociations budgétaires... ■

« Donner aux femmes l'accès aux toilettes des hommes »

La députée fédérale et bourgmestre de Rouvroy, Carmen Ramlot (Les Engagés), vient de déposer une proposition de résolution à la Chambre. Objectif : permettre aux femmes d'utiliser les toilettes des hommes lorsque celles qui leur sont réservées sont saturées.

DORIAN COLLARD

Qui n'a jamais vu une longue file d'attente devant les toilettes des femmes, alors que celles des hommes étaient presque vides ? C'est de ce constat qu'est partie Carmen Ramlot. La députée fédérale et bourg-

mestre de Rouvroy (Les Engagés) a déposé une proposition de résolution visant à instaurer une « mixité supplétive » pour l'accès aux toilettes. Le texte vient d'être pris en considération par la Chambre.

DANS CERTAINS CAS

Concrètement, la proposition ne vise pas à rendre tous les sanitaires mixtes ni à supprimer les toilettes réservées aux femmes. L'idée est de permettre, lorsque les toilettes des femmes sont saturées et que celles des hommes sont libres, que ces dernières puissent y

accéder temporairement. Une pratique qui existe déjà dans les faits lors de nombreux festivals, concerts ou événements sportifs, mais qui ne bénéficie aujourd'hui d'aucun cadre clair. « Nous avons confondu égalité des infrastructures et égalité d'accès. Construire le même nombre de toilettes ne garantit pas une véritable égalité. La seule égalité qui compte est celle du temps d'attente », estime Carmen Ramlot. Selon elle, les femmes utilisent les sanitaires plus longtemps pour des raisons physiologiques, liées notamment à la gros-



Carmen Ramlot est députée depuis 2024. © Eric Devillet

sesse, la maternité ou aux menstruations.

Au-delà de cette mesure transitoire, la députée souhaite également que les futures infrastructures publiques soient conçues autrement, afin de garantir une réelle égalité d'accès.

Sa résolution invite notamment le gouvernement fédéral à adapter la réglementation, à mettre en place une signalétique spécifique et à ouvrir un dialogue avec les Régions, les Communautés, les Provinces et les Communes pour généraliser ces principes. ■

GESTION DE LA CANICULE

Christie Morreale tacle sévèrement Yves Coppieters

« Zéro empathie », « sur une autre planète » : la cheffe de groupe PS, Christie Morreale, attaque frontalement la gestion de la canicule par le gouvernement wallon.

SABRINA BERHIN

Le gouvernement wallon fêtera ses deux ans le 15 juillet 2026. Christie Morreale, cheffe de groupe PS au Parlement wallon, fêtera, elle, ses deux ans d'opposition. Et on ne peut pas dire que l'heure est à la fête. Aujourd'hui, elle s'attaque à la gestion de l'urgence climatique. « On sort d'une vague de chaleur et il y a eu

zéro empathie. On a l'impression qu'ils vivent sur une autre planète ! », dénonce-t-elle. « Les services d'urgence ont été saturés, on a eu des cas d'hyperthermie jamais vus... C'est une crise. Mais on n'a pas entendu un seul mot sur ce que le gouvernement met en place, sur ce qu'il compte proposer ou même sur les enseignements qu'il va en tirer. »

Le vent mis par le ministre-président wallon, Adrien Dolimont, au ministre du Climat, Jean-Luc Crucke, qui l'invitait à une réunion ce 1^{er} juillet, n'arrange en rien la perception de la députée. Le



« Un ministre ou un simple observateur averti ? » © Montage SI

libéral s'est justifié en indiquant que ce type de communication laissait croire que rien n'était fait. Alors que, selon lui, ce n'était pas le cas.

Mais ce n'est pas la seule communication déplorée par Christie Morreale. L'interview du ministre Yves Coppieters chez nos confrères du Soir l'aurait

presque fait tomber de sa chaise. Celui qui a été au premier plan durant le Covid déplore chez nos confrères le manque de vision en matière de changement climatique et reconnaît qu'il faut limiter les dégâts. « On a un ministre de la Santé qui est redevenu un observateur averti », s'étonne-t-elle. « Au mieux, c'est de la résignation ! »

PLAN EN TROIS ACTES

Le PS a présenté ce lundi son plan canicule. Avec trois angles d'attaque : l'adaptation, l'atténuation et la justice sociale. ■

CEB EN 6^E PRIMAIRE : LES RÉSULTATS **LES PLUS FAIBLES** DEPUIS PRÈS DE QUINZE ANS

Un peu moins de 85 % des élèves ont réussi leur certificat d'études de base. C'est surtout en mathématiques que les résultats ont sensiblement baissé.

DIDIER SWYSEN

Un peu moins de 85 % des élèves de 6^e primaire ont réussi leur certificat d'études de base (CEB). Sur les 51.308 élèves de 6^e primaire qui ont passé l'évaluation externe certificative, en juin 2026, il y en a donc 43.425 qui l'ont réussie, ce qui donne un taux de réussite de 84,63 %.

Ce résultat est inférieur à celui de juin 2025 : 86,90 % de réussite. C'est même le résultat d'ensemble le plus faible depuis 2012. Il passe sous les 85,42 % de 2022. On n'atteint, certes, plus les 90 % depuis 2019, mais les résultats des trois années précédentes étaient quand même supérieurs : 86,90 % de taux de réussite en 2025 ; 87,22 % en 2024 et 86,30 % en 2023.

PLUS FAIBLE EN MATHS

La moyenne des résultats obtenus par l'ensemble des élèves est de 77,21 % (73,77 % en 2025) en français ; 70,82 % (75,57 %

en 2025) en mathématiques ; 70,76 % en sciences ; 73,20 % en formation historique et géographique. En 2025, la moyenne des résultats obtenus en éveil (histoire-géographie et sciences) était de 69,42 %. On le voit : le taux de réussite est donc sensiblement plus faible

Le taux de réussite est sensiblement plus faible en maths, même s'il s'est amélioré dans les autres matières

en maths, même s'il s'est amélioré dans les autres matières. Comment expliquer ces résultats à la baisse ? En l'absence, provisoire, d'analyse plus fine de la part des experts de l'enseignement, on restera prudent. Le niveau de difficulté des questions peut, bien sûr, varier d'une année à l'autre. On notera que, pour la première fois,

l'épreuve évaluait la maîtrise des savoirs définis dans les nouveaux référentiels d'apprentissage, ce qui la rendait peut-être plus exigeante en pleine phase de transition.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ÉCHEC ?

On n'oubliera pas non plus le contexte : les élèves ont passé ces épreuves dans une ambiance générale plutôt perturbée par les actions et revendications des enseignants, ainsi que des syndicats... Même si le CEB a globalement été épargné par le boycott qui a touché le CE1D en 2^e secondaire et

le CESS en 6^e secondaire.

Les élèves qui n'auraient pas réussi cette évaluation peuvent toutefois obtenir leur CEB par le jury de leur école puisque celle-ci garde la possibilité d'attribuer le certificat en se basant sur le

dossier scolaire des élèves.

En cas de refus d'octroi du CEB et, le cas échéant, de maintien en 6^e primaire, les parents de l'élève auquel l'octroi du CEB a été refusé, ou la personne investie de l'autorité parentale à son égard, ont la possibilité d'introduire un recours contre ce refus. Rappelons que, l'année prochaine, cette procédure s'appliquera dans un contexte différent avec la volonté du gouvernement MR-Engagés de relever le seuil de réussite du CEB de 50 à 60 %. ■



Un taux de réussite plus faible que d'habitude. © Istock

COLÈRE DES ENSEIGNANTS

Les syndicats prêts à poursuivre la mobilisation à la rentrée scolaire

Les représentants syndicaux du secteur éducatif se déclarent déterminés à poursuivre leur mobilisation après l'été, dénonçant l'absence de dialogue avec les ministres et exigeant un retrait des réformes récentes.

Les syndicats enseignants ont indiqué mardi, lors d'une conférence de presse à Charleroi, qu'ils ne baisseraient pas la garde durant les vacances scolaires et qu'ils étaient prêts à poursuivre leur mobilisation à la rentrée contre les mesures décidées par le gou-

vernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les syndicats ont également fait le point sur la mobilisation des derniers mois contre ces « dizaines de mesures qui auront une incidence sur l'emploi, les conditions de travail dans l'enseignement et le caractère universel de l'école », a rappelé Muriel Vigneron de la SLFP Enseignement.

UNE TRÊVE ? QUELLE TRÊVE ?

Dans les jours qui ont suivi le vote du décret-programme, Elisabeth Degryse

et Valérie Glatigny, respectivement ministre-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ministre de l'Éducation, ont appelé à la trêve. « Pour autant, on n'a reçu pour l'heure aucun appel à venir discuter », a dénoncé Adrien Rosman, responsable au Setca-Sel.

Les syndicats ont précisé qu'ils allaient déposer dès ce mardi un préavis courant de la mi-août au 27 septembre, date symbolique de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Ce sont les deux ministres et elles seules qui ont créé



La mobilisation ne faiblit pas. © D.R.

le chaos. À elles de trouver désormais la solution », a indiqué Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement. Les syndicats sont catégoriques : ils ne sont pas prêts à se contenter de mesurées. « On veut de vraies

mesures qui font marche arrière sur des choses importantes décidées ces derniers mois », a indiqué Luc Toussaint, président de la CGSP Enseignement. « S'il n'y a pas un geste, le mouvement risque de se durcir », a-t-il ajouté. ■

LE SOIR

Ce que les fortes chaleurs et les orages ont coûté aux agriculteurs wallons

La chaleur a épuisé les animaux, a ralenti les productions et a fragilisé les cultures. Les orages qui ont suivi ont parfois aggravé la situation avec des inondations, des coulées de boue et des céréales couchées. Etat des lieux dans les principales filières.

La volaille

Après la première vague de chaleur, les conséquences sont actuellement limitées dans la filière des poules pondeuses mais le secteur redoute une éventuelle deuxième vague. « Si les températures devaient dépasser les 35°C, la mortalité augmenterait très fort dès les premiers stress rencontrés car les poules n'auront plus assez de réserves pour lutter, puisque leur consommation alimentaire a diminué pendant ces dernières journées très chaudes », explique Catherine Colot, chargée de mission aviculture au sein du Collège des producteurs. « Il faut, par ailleurs, noter que pendant les fortes chaleurs, les œufs sont beaucoup plus petits. » En cas de températures élevées, pour améliorer le bien-être des volatiles, il est primordial de leur apporter de l'eau fraîche car ils ont tendance à ne plus se rendre vers les points d'eau. Il faut aussi leur fournir des vitamines C, du sodium, du potassium et des bicarbonates.

De leur côté, les poulets de chair ont souffert davantage de la canicule. « La mortalité est en forte hausse, surtout pour les poulets standards qui sont arrivés au terme de leur durée d'élevage », constate Catherine Colot. « Dans de telles conditions, les éleveurs essaient de diminuer les densités d'élevage. Les poulets sont plus nerveux et se blessent, entraînant des déclassements de carcasses à l'abattoir. Les poulets seront aussi plus légers. Tout cela aura un impact sur la rentabilité des fermes, y compris dans la filière blo. »

Les grandes cultures

Pommes de terre, maïs, betteraves ou encore blé et pois sont autant de grandes cultures qui font la richesse de l'agriculture wallonne. Comment ont-elles résisté aux caprices de la météo ? « La betterave vient à peine d'être mise en terre et n'a pas souffert », constate Charles-Bernard Héger, agriculteur à Andenne. « Le pois était, lui, en pleine floraison et, par endroits, il a brûlé. Les pertes vont au moins être de 10 % dans certaines exploitations. C'est catastrophique. Le maïs qui aime bien avoir les pieds dans l'eau et la tête au soleil

était en pleine croissance, mais les orages lui ont fait très mal. Il a versé ou même cassé sous la pression des rafales de vent. Les pertes pourraient être importantes. Le blé qui avait encore besoin de gagner en maturité pourrait aussi enregistrer des pertes de 20 à 30 %. » Les craintes sont moindres pour les pommes de terre qui peuvent encore connaître une belle croissance en juillet et en août. A moins que les terres qui les accueillent n'aient été lessivées par les orages et les coulées de boues qui ont suivi.

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Déjà soumise à une forte pression liée au changement climatique, l'agriculture wallonne a résisté comme elle a pu à la vague de chaleur et aux orages de la semaine dernière. Après un thermo-

mètre souvent bloqué autour des 35°C, des trombes d'eau sont tombées sur plusieurs parties du pays durant la nuit de samedi à dimanche. Les conséquences diffèrent fortement selon les productions et les régions. Tour d'horizon des principales filières agricoles wallonnes.

Les bovins

« Les chaleurs très fortes de ces derniers jours ont eu des impacts sur les bovins en étables (bovins à l'engraissement) et en prairies », déplore Quentin Legrand, chargé de mission viande bovine au sein du Collège des producteurs, après avoir pris la température chez certains de ses éleveurs. « Ça a entraîné une perte de confort et de productivité au sein du troupeau. Ça a eu des conséquences sur la croissance, la production de lait et de muscles et ça a induit une baisse de fertilité. Dans les prairies, avec des chaleurs dépassant les 35°C, les ombrages disponibles ne sont pas suffisants pour permettre aux animaux d'éviter les coups de

chaud. C'est pareil en étable, même avec l'isolation des bâtiments et les mesures mises en place par les éleveurs (ventilation naturelle, mécanique, brumisation, arrosage, renfort des débits d'eau). Dans différentes exploitations, nous avons dû déplorer des cas malheureux de mortalité. » Certaines fermes ont dû faire face à des veaux morts durant l'épisode caniculaire.

L'épisode caniculaire a laissé des traces chez les pisciculteurs wallons qui craignent pour la pérennité de leurs exploitations vu l'accélération du changement climatique. « Certains éleveurs ont perdu plusieurs tonnes de poissons », regrette Alain Schonbrodt, vétérinaire et propriétaire d'une pisciculture à Hagimont. « Moi, j'en ai perdu 400 kilos, ce qui représente 8 % de ma production annuelle. D'année en année, ça

s'intensifie et, à terme, trois quarts des éleveurs wallons risquent de disparaître. En France, en dessous de la Loire, ils ont tous disparu. » « Si l'eau dépasse les 18°C, les truites ont des difficultés à survivre », commente le vétérinaire. « Or, chez moi, dans la Wamme, l'eau est montée jusqu'à 27°C la semaine dernière et elle ne descendait pas sous les 22°C le matin. On ne pouvait plus nourrir les poissons car s'ils man-

geaient, ils avaient besoin de davantage d'oxygène pour leur digestion. Or, l'eau en manquait. Ils risquaient donc de mourir plus vite. Dans certains ruisseaux, la chaleur contribue à la multiplication des plantes en journée, ce qui crée de l'oxygène. Mais le phénomène s'interrompt brutalement durant la nuit, ce qui crée une inversion de pH qui accentue la mortalité des poissons. »

Ce qui est, par contre, déjà constatable pour les maraîchers et producteurs de fruits et légumes, ce sont les dégâts liés aux orages du week-end dernier. « Ils ont dû faire face à des crues de cours d'eau et à des coulées de boues qui ont provoqué des inondations », poursuit Mathilde Eck. « Certaines cultures se sont retrouvées sous eaux et sont perdues. Je pense notamment à des productions de choux. »

Chez les vignerons wallons, on s'inquiète moins. « Le raisin ne va pas se plaindre de subir une dizaine de jours à plus de 30°C », sourit Vanessa Vaxelaire, présidente de l'association des vignerons wallons. « Nous n'avons pas encore évalué les potentiels dégâts liés aux orages. »

Les fruits et légumes

Evaluer l'impact de la vague de chaleur sur la production de fruits et légumes est difficile, car un peu prématuré. « C'est encore flou », commente Mathilde Eck, chargée de mission au sein du Collège des producteurs après un coup de sonde au sein de sa filière. « L'ampleur des événements dégâts pourra être mesurée en fonction des conditions météo du reste de l'été. On sait par contre déjà que dans les tunnels et les serres, les températures sont montées très haut, ce qui a brûlé certaines cultures, comme des plants de tomates. Ça diminuera le rendement, mais on ne sait pas encore de combien. »

Le lait

En période de canicule, le stress thermique chez les vaches laitières entraîne une baisse significative de la production de lait pouvant atteindre plusieurs dizaines de litres par jour. Le lait contient aussi moins de protéines et de matières grasses. L'impact économique est donc double pour les éleveurs. Dans sa ferme familiale de Jalhay, Judith a un élevage de 315 vaches laitières. Durant la canicule, elles ne voulaient pas se rendre en prairies et sont donc restées dans l'étable. « Je les ai nourries avec du fourrage et du mélange, mais ça n'a pas les mêmes qualités que le pâturage », commente l'agricultrice. « Incommodées par la chaleur, elles ont mangé moins. Comme elles ont consacré leur énergie à lutter contre la chaleur, elles ont produit moins de lait et il était de moindre qualité. »

Les porcs

Éleveuse et engraisseuse de porcs, de père en fils, la famille Dewilde a subi la vague de chaleur et les orages comme ses collègues. Et le bilan est lourd. « Mon fils a perdu six truies qui sortaient de maternité et qui étaient fragilisées », explique David, le père de famille. « L'un de mes collègues en a perdu trente. C'est énorme. Sous le poids de la chaleur, les porcs ne mangent plus, ils se couchent et cherchent la fraîcheur. Ils ne grossissent plus. Nous perdons en rentabilité. Nous avons équipé la maternité et notre nouvelle porcherie de systèmes de rafraîchissement, mais est-ce que cela sera suffisant pour l'avenir ? »

Job Plus entre en scène, entre bravos et questionnements

PASCAL LORENT

On entend les bravos. Et les questionnements. Ce mercredi, le nouveau dispositif d'aide à l'emploi, Job Plus, entre en application en Wallonie. Mis en œuvre par le ministre régional de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR), il répond à une demande ancienne des interlocuteurs sociaux : unifier les différents dispositifs (Impulsion, Sesam, Tremplin, Sine), lesquels s'éteindront progressivement, jusqu'au 31 décembre 2029).

Cette aide se déclinera sous la forme d'un montant mensuel de base, proportionnel au temps de travail, au minimum pour un horaire à mi-temps. Soit 1.000 euros pour un temps plein. Elle sera majorée de 200 euros pour les entreprises de moins de 20 équivalents temps plein (ETP). Elle visera en priorité les chercheurs d'emploi les plus éloi-

gnés du marché du travail et sera octroyée sur base de critères destinés à identifier les personnes pour lesquelles une aide à l'embauche constitue un levier décisif (durée d'inscription au Forem, âge, niveau de qualification, reconnaissance d'une aptitude réduite au travail, etc.). Selon la situation du travailleur recruté, le subsidie sera accordé pour 12, 24, voire 36 mois pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi.

Premier arrivé, premier servi ?

Job Plus suscite néanmoins quelques questions. La première concerne le budget estimé, pour les nouveaux octrois, à 31,93 millions d'euros pour le second semestre 2026 et à 105,71 millions d'euros en 2027. « Cette enveloppe augmentera ensuite progressivement avec l'extinction des autres dispositifs pour, à partir de 2030, première année pleine après

La Wallonie se dote d'une aide unique à l'emploi, tandis que les autres dispositifs vont disparaître progressivement. Le budget « à enveloppe fermée » laisse craindre que les retardataires soient lésés. D'autres questions se posent, auxquelles le cabinet du ministre wallon de l'Emploi a répondu.

Le projet est mis en œuvre par le ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR).

© SYLVAIN CRASSET

l'extinction complète des anciens dispositifs, atteindre 327 millions d'euros par an », explique le cabinet. Et tout cela à enveloppe budgétaire fermée. Ce qui signifie qu'une fois celle-ci dépensée, il ne sera plus possible d'obtenir une aide, même quand on répond aux critères.

Cela fait craindre que la règle du « premier arrivé, premier servi » s'applique, au détriment des plus petites entreprises qui ne disposent pas d'un service de ressources humaines pour introduire rapidement un dossier. « Les demandes seront traitées par le Forem dans l'ordre chronologique de leur introduction », poursuit le cabinet. « De plus, la réforme vise précisément à simplifier l'accès à l'aide grâce à une plateforme unique et automatisée, accessible à toutes les entreprises, y compris les plus petites. »

Réussir là où d'autres ont échoué ?

Et l'aide complémentaire de 200 euros pour les entreprises de moins de 20 ETP ? Ne faut-il pas craindre un « effet de seuil », certaines petites entreprises évitant de dépasser les 20 ETP pour ne pas perdre les 200 euros de plus ? « Comme pour l'ensemble du dispositif, les éventuels effets de seuil feront partie des éléments analysés dans le cadre du monitoring et de l'évaluation », répond le cabinet.

Autre inquiétude : Job Plus est acces-

sible dès l'octroi d'un contrat de trois mois, durée insuffisante pour permettre au travailleur de se constituer de nouveaux droits au chômage. Là encore, le cabinet se veut rassurant. Les trois mois constituent un seuil pour accéder à cette aide, qui s'étendra sur une période d'un à trois ans. « En outre, en cas de rupture du contrat, le bénéfice du solde de l'aide suit le travailleur via le mécanisme de portabilité prévu par la réforme », ajoute-t-il.

Au point de réussir, là où les autres aides ont échoué à mettre les jeunes à l'emploi ? « Les anciens dispositifs étaient très fragmentés, souvent accessibles sans véritable condition d'éloignement du marché du travail et insuffisamment ciblés », affirme le cabinet Jeholet. « Job Plus concentre, au contraire, l'intervention publique sur des critères objectifs d'éloignement à l'emploi : durée d'inscription minimum au Forem de quatre mois, âge, niveau de qualification ou aptitude réduite au travail. » Et, « pour les jeunes, l'accès précoce au dispositif est désormais réservé aux moins de 25 ans qui ont au maximum le CESS (le certificat d'enseignement secondaire supérieur, NDLR), après une période minimale d'inscription au Forem, avant que l'éloignement de l'emploi ne devienne durable et ne réduise ainsi significativement les chances de trouver un emploi ».

Dès ce 1^{er} juillet, les flexi-jobs vont encore s'étendre

A partir de ce 1^{er} juillet, il est possible de prêter un emploi en flexi-job dans n'importe quel secteur de l'économie. Seuls les domaines d'activité où les interlocuteurs sociaux l'ont explicitement prévu peuvent se retirer de ce régime de travail. Pour rappel, ce dernier permet au travailleur de percevoir une rémunération nette ou à l'employeur de payer une cotisation sociale de 28 % seulement. Les flexi-jobs sont ouverts aux salariés tra-

vallant (ou ayant travaillé trois trimestres auparavant) au minimum à 4/5^e, ainsi qu'aux pensionnés. En 2025, près de 262.000 personnes ont occupé un flexi-job, pour un total de quelque 31.700 équivalents temps plein et un volume de 60 millions d'heures de travail (trois fois plus qu'en 2021). Selon le secrétariat social Partena, cette forme de travail occasionnel et à temps partiel représente 0,85 % des heures pres-

tées durant l'année 2025. Dans le secteur des pompes funèbres et le transport de personnes par autocars, la part des heures prestées en flexi-job dépasse désormais les 20 %, note Partena. Qui ajoute : « Au cours de la même période, la part des heures prestées dans le cadre de contrats de travail à durée indéterminée (tous secteurs confondus, NDLR) diminue proportionnellement : de 91,88 % en 2023 à 89,82 % en 2025,

puls à 88,45 % au premier trimestre 2026, soit une baisse d'environ trois points de pourcentage en trois ans. » De son côté, l'économiste Philippe Defeyt observe que « les heures de travail des flexi-jobeurs et des étudiants ont, en 2025, représenté 3,4 % du total des heures effectives des salariés ; c'était exactement la moitié (1,7 %) en 2017 ». Et cela alors que, dans le même temps, l'emploi salarié semble stagner. PLT

Le taux de réussite du CEB tombe sous les 85 %

Sur les 51.308 élèves de 6^e primaire ayant présenté l'épreuve, 84,63 % l'ont réussie. En recul par rapport à 2025, le taux de réussite atteint son niveau le plus bas de la dernière décennie.

C.HN

Ils étaient 51.308 élèves de 6^e primaire à présenter leur Certificat d'études de base (CEB) cette année. Au total, 84,63 % ont réussi cette épreuve certificative commune à l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le niveau le plus bas enregistré ces dix dernières années et un peu moins que l'an dernier lorsque le taux de réussite frôlait les 87 %.

Organisé à la fin de l'enseignement primaire, le CEB sonde les acquis des élèves dans quatre matières : français, mathématiques, sciences et formation historique et géographique. Les questions de cette édition 2026 évaluaient pour la première fois la maîtrise des savoirs et compétences définis dans les référentiels du tronc commun.

« Globalement, le taux de réussite est un peu plus faible que les années antérieures », observe l'administration de l'enseignement. « Cette année, les élèves de 6^e année primaire devaient obtenir au minimum 50 % en français, 50 % en mathématiques, 50 % en sciences et 50 % en formation historique et géographique. Cela a pu avoir un impact sur le taux de réussite. » Au sein des disciplines, les résultats reculent en mathématiques, progressent en français et restent relativement stables en histoire-géographie et en sciences (précédemment rassemblées dans la compétence de l'éveil).

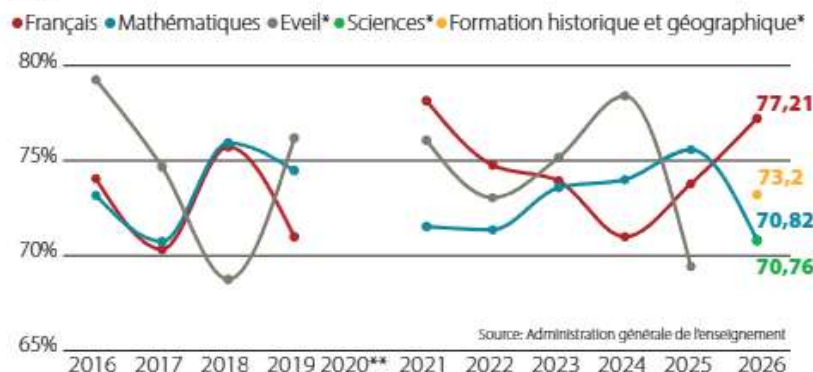
Comme lors de chaque édition, les comparaisons doivent toutefois être interprétées avec prudence : contrairement aux enquêtes internationales comme Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), le niveau de difficulté des questions peut légèrement varier d'une année à l'autre. « Un groupe de travail (indépendant du cabinet de la ministre) élabore les épreuves, les consignes de passation et de correction ainsi que les critères de réussite », indique l'administration. « Il veille à réaliser des épreuves d'un niveau de difficulté le plus constant possible d'année en année. »

Et en cas d'échec ?

Pour obtenir le CEB, les élèves doivent atteindre au moins 50 % dans chacune des disciplines évaluées. Cette année, la moyenne s'élève à 77,21 % en français,

Moyenne obtenue par discipline à l'épreuve du CEB

En %



* L'éveil est désormais divisé en deux compétences :

la formation historique et géographique d'un côté, les sciences de l'autre

** Epreuve annulée en raison du covid

70,82 % en mathématiques, 70,76 % en sciences et 73,2 % en formation historique et géographique.

Un élève qui obtient son CEB est admis automatiquement en 1^{re} secondaire à la rentrée prochaine. En cas d'échec ou d'absence justifiée, le jury d'école peut toutefois délivrer le certificat sur la base des résultats obtenus au cours des deux dernières années. En cas de refus d'octroi du CEB et de maintien en 6^e primaire, les parents ont néanmoins la possibilité d'introduire un recours.

Dès l'an prochain, cette procédure s'appliquera dans un contexte différent.

Le gouvernement MR-Engagés a décidé de relever le seuil de réussite de 50 à 60 %, la mesure fait craindre une hausse du nombre d'élèves contraints de refaire leur 6^e primaire. Concrètement, ils devront obtenir au moins 50 % dans chaque matière évaluée, mais atteindre une moyenne globale de 60 %. Pour les années 2022, 2023 et 2024, entre 7.500 et 8.000 élèves ont validé leur CEB avec une moyenne inférieure à la barre des 60 %. Pour cette année, l'administration n'est pas encore en mesure de fournir des chiffres définitifs.

La Libre BELGIQUE

Une "colère noire" suscitée par "la désinvolture" des politiques face à la canicule

Entretien Annick Hovine

■ Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, tire un bilan consterné de la (non-) gestion politique de ce premier épisode caniculaire.

Liège, dans certaines rues, dans certains immeubles, il y avait encore dix degrés de plus qu'ailleurs." La semaine dernière, des militants du RWLP n'ont pas pu dormir dans leurs petits appartements transformés en fours : certains ont sorti les matelas et se sont installés dans un parc ; d'autres ont passé la nuit dehors sur un banc, voire dans une cave, rapporte M^{me} Mahy. La chaleur torride touche aussi le moral et augmente le stress, surtout quand on vit les uns sur les autres dans de mauvaises conditions socio-économiques. La nervosité peut se traduire par des actes de violence. "Les effets sont terriblement délétères. On va les étudier statistiquement, en masse. Ce qui est gênant, c'est qu'on ne verra pas à quel point la canicule vulnérabilise encore plus ceux qui le sont déjà."

"Ils ont l'air de sourire"

À cette "injustice de représentation" s'y ajoute une autre, que les gens vivent très violemment, pointe la militante : "Il y a cette impression de désinvolture de nos gouvernements face à la réalité. La

Ni "sparadraps" en urgence, ni mesures structurelles à long terme, ni paroles fortes. "La légèreté et la désinvolture" avec lesquelles les autorités ont réagi face à la canicule qui a écrasé la Belgique pendant douze jours ont plongé Christine Mahy "dans une colère noire". La secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) tire un premier bilan consterné de la (non-) gestion politique de cet épisode caniculaire qui ne sera pas le dernier.

"Les inondations avaient touché en particulier certaines régions et des personnes plutôt défavorisées. Mais la canicule, elle, concerne massivement toute la

"Au nom du portefeuille, on dit aux gens: eh bien, souffrez. On comptera les morts à la fin."



Christine Mahy
Secrétaire générale du RWLP

population, dans toutes les catégories socio-économiques. Même les personnes qui ne sont pas désargentées peuvent en subir les conséquences en fonction de leur âge et de leur état de santé. En soi, ce constat extrêmement alarmant aurait déjà dû inciter à bouger beaucoup plus tôt face à ce risque", entame l'infatigable militante pour l'égalité des droits sociaux. La période a été particulièrement compliquée pour les citoyens déjà mal logés (dans un studio mal isolé, dans un deux-pièces sous les toits, dans une caravane, sans chez-soi, à la rue...), singulièrement en milieu urbain.

Une vulnérabilité catastrophique en ville

"La vulnérabilité en ville face à la canicule est catastrophique. À Bruxelles ou à

"Et quand on allume la télé, un scientifique vient dire, sans aucune nuance, qu'il suffit de mettre la climatisation dans les maisons et des panneaux photovoltaïques sur le toit. Comme si tout le monde était propriétaire et avait un portefeuille bien garni! Comme si la clim n'aggravait pas le problème climatique! Cela m'a choquée."

Comme s'il ne se passait rien

Après les inondations et le choc visuel instantané des décès et des drames à l'intérieur des familles, il y a eu au moins un temps d'arrêt et des mesures immédiates, même si c'était trop peu et trop lent, decode la représentante du RWLP. "Mais ici, c'est comme si on était dans un continuum, où il ne se passe rien alors que c'est très grave et qu'on sait très bien que la mortalité sera plus importante." Qu'auraient dû faire les autorités? "Énormément de gens qui ont peu de moyens ne disposent pas d'espace extérieur. Quand on étouffe dedans, qu'est-ce qu'on fait? On cherche à se réfugier ailleurs, un peu n'importe où: les églises, les grands magasins, les galeries commer-

"Face aux canicules, nous faisons confiance aux chefs scouts"

Après une année passée sur les bancs de l'école, le moment est enfin venu pour les jeunes scouts, guides et patronnés de partir en camp. Cette année, ils devront faire face à de fortes chaleurs, déjà annoncées pour la semaine prochaine.

À Ciney, par exemple, certaines unités scoutistes prévoient des solutions pour permettre aux enfants de se rafraîchir. "Pour les louvettes, âgées de 8 à 12 ans, les chefs ont demandé d'emprunter des ventilateurs aux parents, afin de faciliter le sommeil des enfants dans le bâtiment dans lequel elles logent. Elles emportent également une tente supplémentaire pour pouvoir permettre aux enfants de dormir dehors, plus au frais", explique Marie-Philippe Viroux, cheffe d'unité au sein des scouts de Ciney.

fiance aux animateurs, ils sont conscients des risques et ils ont l'habitude de s'adapter, cela fait aussi partie du scoutisme. La seule chose qui m'inquiète, ce sont les éventuelles tempêtes qui suivraient les fortes chaleurs. Mais les équipes sont préparées."

Les fédérations scout et patro abordent elles aussi les camps à venir avec sérénité. "Nous faisons part d'une série de recommandations. Celles-ci concernent l'hydratation ou encore l'organisation des activités. Nos systèmes de gestion de crise sont prêts et nous avons une collaboration étroite avec les gouverneurs de provinces", explique la fédération Les Scouts.

Côté patro, comme chaque année, un numéro d'urgence est mis à disposition des groupes. "Nous sommes joignables à n'importe quelle heure du jour et de la nuit."

population se sentait déjà violente, notamment par les exclusions du chômage. Et ici, alors que la situation est très grave, ils ont l'air de sourire. Je suis tombée de ma chaise face à ce manque de prise au sérieux."

Les propos d'un ministre fédéral (Theo Francken, N-VA, ministre de la Défense) invitant à profiter du beau temps autour de la piscine avec une Stella fraîche sont la pire illustration de ce mépris, continue-t-elle. "C'est la violence ultime. Il a l'air de dire que tout va bien. Et on sait que ce gouvernement pense que ceux qui ne sont pas dans les conditions d'avoir une piscine, eh bien c'est de leur faute." Christine Mahy épingle aussi les communications officielles. Les SMS de Be-Alert et les messages à l'issue de la réunion de crise du gouvernement fédéral invitaient à boire de l'eau, à se mettre à l'ombre ou à ne pas faire d'exercices physiques. "Il y a une violence symbolique terrible à asséner de telles banalités aux gens. Ce sont des actes qu'ils posent naturellement, sinon ils crèvent !"

ciales... C'est quand même un peu dingue d'arriver à conseiller aux gens d'aller là!"

"Rien. Vraiment rien"

Dans certaines villes de pays proches, des lieux frais ont été ouverts au public; on a placé des brumisateurs; on a tendu des toiles entre les façades pour renvoyer les rayons du soleil. "On sait bien que ce sont des sparadraps et que ça ne protège pas tout le monde, mais au moins les gens se rendent compte qu'on a fait quelque chose pour eux. Chez nous ? Rien. Ni de la part du fédéral, ni des Régions. Je ne dis pas que c'est facile. Mais rien, c'est rien. On sait bien que la population critiquerait quand même les mesures mais au moins on pourrait dire: allez, ils bougent, ils prennent des décisions. Et alors qu'on est en train de faire le constat que ce qui se passe est très grave, on réduit encore l'investissement dans les enjeux climatiques. Et on continue à faire peur aux gens en faisant croire qu'il n'y a plus d'argent, ce qui est un gros mensonge. Au nom du portefeuille, on dit aux gens: eh bien, souffrez. On comptera les morts à la fin."

Attention à l'eau

Les chefs d'unité, qui assurent notamment la coordination des groupes, feront un rappel aux animateurs, afin que les bonnes pratiques soient dans l'esprit de chacun. "Nous invitons à être particulièrement attentifs à l'eau et à la propreté du matériel utilisé pour l'acheminer", détaille Marie-Philippe Viroux. Le stockage des aliments devra lui aussi être particulièrement rigoureux. "Nous les invitons à privilégier les frigos et à sortir les aliments au dernier moment avant de les cuisiner."

Pour le reste, les dispositions plus "classiques" s'appliqueront. "Les activités pourront être adaptées, en privilégiant les jeux d'eau ou en adaptant l'organisation des hikes (des randonnées auxquelles tout le camp participe) pour éviter les fortes chaleurs." Malgré la canicule attendue, les chefs d'unité se disent plutôt sereins. "Nous faisons con-

Les recommandations d'usage en cas de canicule s'appliquent également.

Revoir le modèle

Les mouvements de jeunesse subissent de plein fouet les conditions climatiques de plus en plus extrêmes. "Nous allons être contraints de prévoir des plans B, pour être en mesure de faire face à chaque situation, confie Marie-Philippe Viroux.

Du côté des fédérations, la réflexion sur le long terme n'a pas encore été menée. "Nous fonctionnons au jour le jour, mais les inondations de 2021 puis l'été de canicule nous montrent que le changement climatique est bien là et qu'il va falloir s'adapter", détaille la fédération Les Scouts. "Que l'on soit un mouvement de jeunesse ou un particulier, les événements météorologiques posent question", ajoute la fédération des Patros.

Louis Dominé

Le 1733 quasi inaccessible: "On a sacrifié l'aide médicale non urgente, c'est honteux"

Des patients ont été mis en danger." Durant le dernier week-end de canicule, le numéro d'appel 1733 pour l'aide médicale non urgente était presque inaccessible en raison de la saturation des services d'urgence.

"Le 1733 a fait défaut, s'insurge Catherine Claus, médecin coordinatrice des postes de garde de Charleroi. On s'est rendu compte de la situation quand les patients ont commencé à s'adresser aux postes de garde parce qu'ils ne recevaient pas de réponse au 1733. Il n'y a eu aucune anticipation du SPF Intérieur alors qu'on savait de-

puis une semaine qu'il y aurait la canicule."

Les opérateurs des centrales 112 prennent en charge les appels vers trois numéros: le 112 pour les urgences, le 1722 pour l'intervention non urgente des pompiers, et le 1733 pour l'aide médicale non urgente la nuit et le week-end. Le problème, c'est que le 112 a été débordé en raison de la canicule: 11 800 appels vendredi, 12 200 samedi, et 19 300 dimanche (43 300 en trois jours), "contre une moyenne de 6 000 appels quotidiens", selon le cabinet du ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin

(MR). "La mission première des centrales d'appel, ajoute-t-il, est le traitement des appels d'urgence au 112, qui bénéficient d'une priorité absolue afin de garantir une réponse rapide aux situations mettant des vies en danger." Cette priorité explique les délais d'attente très longs – "au minimum une heure", selon la D^{re} Claus – pour les appels au 1733.

Pas que des rhumes

"On a sacrifié le 1733, c'est honteux, s'emporte la généraliste. On ne soigne pas que des rhumes dans les postes de garde. Quelqu'un qui a une douleur à

l'estomac peut avoir un problème cardiaque. On ne peut pas le faire attendre une heure pour rien!" À l'Intérieur, on conteste tout manque d'anticipation et on assure avoir rappelé du personnel supplémentaire durant le week-end. Le SPF Santé publique précise pour sa part que, "dès que nous avons été informés de la situation, un message a été diffusé" vers les postes de garde via un canal prévu à cet effet. Par contre, "certains postes de garde ne sont pas inscrits" à ce canal de communication et peuvent dès lors ne pas avoir reçu l'information.

Antoine Clevers

Pourquoi les résultats du CEB 2026 sont les plus bas de ces dix dernières années

■ Les résultats du CEB 2026 (84,63%) sont les moins bons depuis 2016.

Sur les 51 308 élèves de 6^e primaire ayant passé le CEB cette année, 43 425 – soit 84,63 % d'entre eux – l'ont réussi. Légèrement inférieur à celui de l'année passée (86,90 %), ce taux de réussite est également le moins bon depuis 2016, il y a dix ans.

Des nouveautés

Cette baisse des résultats globaux peut s'expliquer par différents facteurs. Premièrement, les questions du CEB

2026 (de l'enseignement primaire ordinaire) évaluaient pour la première fois la maîtrise des savoirs et des compétences définis dans les référentiels du tronc commun. Par conséquent, les questions des anciennes versions du CEB – souvent utilisées par les élèves pour s'entraîner en amont de l'épreuve – n'étaient plus forcément toutes d'actualité.

Deuxièmement, l'autre nouveauté de cette année était l'obtention de

minimum 50 % en sciences et 50 % en formation historique et géographique, au lieu des 50 % cumulés de ces deux matières qui étaient jusqu'ici regroupées sous l'appellation "éveil".

Que faire en cas d'échec ?

Voilà pour l'explication des résultats. Mais que se passera-t-il ensuite si un enfant n'a pas obtenu les 50 % nécessaires dans chacune des matières évaluées au CEB ? Dans ce cas, le conseil de classe ou le jury d'école peut tout de même le lui octroyer sur la base de son dossier scolaire (notamment selon les résultats des deux

dernières années). Si sa décision est toutefois négative, les parents peuvent aussi, sous certaines conditions, introduire un recours.

En raison de la suppression de la première année différenciée à la rentrée prochaine (2026-2027), les élèves n'ayant pas obtenu leur CEB en juin 2026 seront désormais intégrés à la première année secondaire commune. Ils y bénéficieront d'un "accompagnement renforcé".

Une hausse du seuil de réussite

Enfin, si le seuil de réussite restait cette année toujours fixé à 50 % (dans chacune des matières évaluées), il

passera dès le CEB 2027 à 60 % au total (mais 50 % dans chaque matière). Un changement dont les conséquences sur les taux de réussite sont encore incertaines.

Selon des chiffres avancés par l'ASBL la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente de Liège en janvier 2023, une augmentation du seuil de réussite à 60 % conduirait à environ 10 % d'échecs en plus. Cette projection a été réalisée sur la base des résultats du CEB 2022, qui avait été réussi par 85,4 % des élèves.

En français, 8 % des élèves avaient alors obtenu un score entre 50 % et 59 % – et auraient donc échoué si le seuil de réussite à 60 % était d'application pour réussir chaque matière – contre 12 % en mathématiques et 10 % en éveil. Cela dit, comme le seuil à 60 % ne s'appliquera finalement qu'à la note globale du CEB (et non pas à chaque matière prise séparément), la réalisation (ou non) de ces prévisions ne pourra donc être évaluée qu'à l'aune des résultats effectifs du CEB 2027.

Caroline Vandenabeele

84,63%

des élèves
ont réussi le CEB 2026

Mouvement social

La mobilisation pourrait se poursuivre à la rentrée

Les syndicats enseignants ont indiqué mardi, lors d'une conférence de presse organisée à Charleroi, qu'ils ne baisseraient pas la garde durant les vacances scolaires et qu'ils étaient prêts à poursuivre leur mobilisation à la rentrée scolaire contre les mesures touchant le monde de l'enseignement décidées par le gouvernement de la FWB. Les syndicats en ont profité pour faire le point sur la mobilisation des derniers mois qui a pris racine dans le contexte des "dizaines de mesures ayant une incidence sur l'emploi, les conditions de travail dans l'enseignement et le caractère universel de l'école", a rappelé Muriel Vigneron de la SLFP Enseignement. Dans les jours qui ont suivi le vote du décret-programme, Elisabeth Degryse (Les Engagés) et Valérie Glatigny (MR), respectivement ministre-Présidente de la FWB et ministre de l'Éducation, ont appelé à la trêve. "Pour autant, on n'a reçu pour l'heure aucun appel à venir discuter", a dénoncé Adrien Rosman, responsable au Setca-Sel. Les syndicats ont indiqué qu'ils allaient déposer dès ce mardi un préavis courant de la mi-août au 27 septembre, date symbolique de la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils réclament une marche arrière importante du gouvernement. (Belga)